

Procès-verbal de la réunion du Comité Technique Spécial de l'Inrap Grand-Est Sud du 19 mars 2013

Membres présents à l'instance

Parité administrative

Titulaires Hans de Klijn (Président)
 Florence Charlane, Secrétaire du CTS

Parité syndicale

Titulaires Eric Michon, CGT Culture
 Gilles Rollier, Sud Culture

Suppléants Sylvie Mouton-Venault, CGT Culture
 Anne-Lise Bugnon, Sud Culture
 Isabelle Leroy-Caron, Sud Culture

Experts administration

Points 8, 9, 10 et 16 : Laurent Vaxelaire – AST Bourgogne

Point 16 : Yves Gourgousse – chargé de mission
 Dominique Baudoz – assistante opérationnelle

Experts Représentants du personnel :

Point 16 : Françoise Jeudy, assistante opérationnelle

Membres excusés à l'instance

Adeline Clerc
Bérangère Fort, CGT Culture
Christophe Card, CGT Culture
Frédéric Latron, Sud Culture
Christophe Méloche, CGT Culture
Ricardo Pontigo, CGT Culture
Eric Boës – AST Alsace
Frédéric Séara – AST Franche-Comté

Ordre du jour

Point 8 : Notification budget 2013 (pour information)

Point 9 : Point sur l'activité GES (pour information)

Point 10 : Point sur l'emploi (plan de mutation) (pour information)

Point 16 : Bilan SGA (pour information)

Points Divers

La séance débute à 14 heures 10.

Hans de Klijn (Président du CTS) ouvre la séance et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance plénière du Comité Technique Spécial peut se tenir valablement. Seront traités ce jour les points n'ayant pas pu être abordés le 12 février dernier. Le secrétariat de séance sera assuré par Florence Charlane.

Éric Michon (CGT Culture) souligne que les membres du Comité Technique Spécial souhaitent donner lecture d'un préambule.

Sylvie Mouton-Venault (CGT Culture) donne lecture de ce préambule :

« Alors que nous reprenons aujourd'hui, 19 mars, la suite du CTS du 12 février 2013, les élus CGT et Sud du Comité Technique Spécial Grand-Est Sud tiennent à faire un nouveau préambule, en complément de celui qui précède, au vu des faits survenus entre-temps.

En effet, nous avons appris et constaté que des transformations notables sur l'organisation au travail ont été faites sans consultation du Comité Technique.

Alors que le point 12 portait sur l'organisation du travail des administratifs à la DIR et dans les centres archéologiques (fiches de poste et dernier organigramme), nous apprenons qu'un agent d'Alsace effectue des missions dévolues à l'AT ; qu'un agent est affecté à la réalisation des DICT et que son poste sera remplacé par un agent CDD. De nouvelles charges de travail sont imposées aux administratifs (gestion des demandes de travaux) sans anticipations sur l'effectif prévu. Encore une fois, voici la démonstration de l'absence de dialogue social, malgré nos courriers ou préambules répétés, malgré le courrier à la Ministre, malgré la venue du chargé des affaires sociales, malgré la venue de la DRH, etc.

Inutile de chercher plus loin le facteur déclenchant de la souffrance au travail. L'alerte faite par Sud Culture Solidaire en CHSCT Central à ce propos est donc parfaitement bienvenue. On peut se demander par exemple si la DIR a encore la main sur l'Alsace.

L'administration de la DIR à Dijon ne se porte pas mieux : les responsables syndicaux sont confrontés tous les jours à des agents en souffrance permanente, résultant de l'absence d'organisation du travail ou de son organisation pernicieuse. Quel remède aux maux de la DIR de Grand-Est Sud ? Manifestement, vous avez perdu tout crédit et n'avez plus rien à apporter. Pourtant nous pensons que des solutions existent et les agents sont, quant à eux, en attente de changements profonds. »

Hans de Klijn (Président du CTS) prend acte de ce préambule.

Éric Michon (CGT Culture) signale que ce sont par les bruits de couloir que les membres du Comité Technique ont appris qu'un agent opérationnel remplissait des missions d'AT. Lors de la dernière réunion, le point relatif à l'organisation avait pourtant été abordé. Ce changement n'a pas été présenté. Le Comité Technique souhaiterait donc avoir des précisions complémentaires à ce sujet et rappelle qu'il doit être informé avant tout changement de l'organisation du travail. En Alsace, tout se passe différemment. Les organisations évoluent sans information de la DIR.

Hans de Klijn (Président du CTS) conteste ce point. Il ajoute que les changements évoqués seront temporaires et de courte durée. Cela résulte d'une situation de crise en Alsace. Il a été nécessaire de remédier à des difficultés, afin d'éviter l'arrêt des opérations de diagnostic et de fouille, faute de pouvoir disposer des DT et des DICT. Des mesures ont été prises pour mettre

fin à un blocage, mais sont totalement provisoires. En outre, l'AT en charge de la Franche-Comté et de l'Alsace doit gérer 5 appels d'offres d'ici à la mi-avril. Des visites de chantier doivent également être effectuées. De ce fait, sur la demande de l'AT, un agent effectue des visites, afin que l'AT puisse gérer les dossiers en cours. Hans de Klijn (Président du CTS) souligne que l'Alsace gère une surcharge de travail depuis le début de l'année, avec 13 appels d'offres. De ce fait, l'AT d'Alsace a besoin d'un renfort. Cela étant, l'agent venant en renfort n'interviendra que sur une courte période et n'occupera pas un poste d'AT.

Éric Michon (CGT Culture) se demande s'il faut en conclure que l'Alsace manque d'un poste d'AT.

Hans de Klijn (Président du CTS) pense que plusieurs postes sont manquants. Se pose déjà un problème lié aux distances. Le temps de trajet est de l'ordre de 3 heures. Se pose également une difficulté liée à l'importance de l'activité en Alsace, où les concurrents de l'Inrap sont arrivés à saturation et ne prennent plus aucun dossier. Depuis le début de l'année, l'Établissement répond à de nombreux appels d'offres et remporte des dossiers importants. L'AT n'est pas en mesure de répondre à tous les appels d'offres. C'est pourquoi une solution temporaire est mise en place. La lettre de mission adressée à l'agent en renfort précise bien que ce dernier est invité à réaliser des remplacements occasionnels et non permanents. En d'autres termes, l'organisation de la DIR n'est pas modifiée, mais s'adapte de manière temporaire pour faire face à une situation liée à l'activité. Pour Hans de Klijn (Président du CTS), cette situation pourrait perdurer jusqu'à la fin de l'année en Alsace.

Isabelle Leroy-Caron (Sud Culture) souligne que ces remplacements ponctuels viendront complexifier la planification de l'agent concerné.

Hans de Klijn (Président du CTS) en est tout à fait conscient et en a d'ailleurs parlé avec l'intéressé. Cela étant, il ne voit pas comment l'Établissement pourrait gérer l'activité autrement sans impacter la qualité de son suivi.

Éric Michon (CGT Culture) entend les réponses qui sont données, mais estime qu'il aurait été nécessaire d'en informer le Comité Technique Spécial. Il aurait été possible d'évoquer cette question au mois de février. Au total, il existe un vrai problème sur le poste d'AT.

Gilles Rollier (Sud Culture) observe que la situation en Alsace n'est pas conjoncturelle, alors que l'Inrap gère de nombreux appels d'offres et que ses concurrents se trouvent saturés. L'Inrap ne dispose pas des capacités fonctionnelles et opérationnelles pour répondre aux demandes.

Hans de Klijn (Président du CTS) le confirme. Pour certains appels d'offres, les délais sont trop courts pour qu'une réponse puisse y être apportée.

Éric Michon (CGT Culture) rappelle que les diagnostics relèvent des missions pratiquement obligatoires de l'Inrap. Il est, depuis 2012, conscient des problèmes rencontrés par la concurrence. Sans cette dernière, l'Établissement devrait gérer tous les dossiers. Quoi qu'il en soit, le haut niveau de l'activité en Alsace n'est pas une nouveauté. Il est donc étonnant qu'un

AT ne soit pas nommé pour gérer seulement l'Alsace. Au sein du Comité Technique Spécial, personne n'est étonné par la surcharge de travail devant être gérée par l'AT.

Hans de Klijn (Président du CTS) souligne que cette problématique a été identifiée à plusieurs reprises. La semaine précédente, il a transmis une note pour tirer la sonnette d'alarme. Dans cette situation, Hans de Klijn (Président du CTS) ne peut hélas pas lui-même créer de poste d'AT.

Sylvie Mouton-Venault (CGT Culture) pense que l'absence de réponse aux appels d'offres, alors que les concurrents sont saturés, pourrait déboucher sur un recours obligatoire. Ces dossiers ne seraient que repoussés.

Hans de Klijn (Président du CTS) reconnaît que ce risque existe. Le 20 mars, il rencontrera le Président, afin notamment d'évoquer la situation en Alsace. La semaine suivante, Hans de Klijn (Président du CTS) rencontrera l'inspecteur du SDA, également pour évoquer l'Alsace, où est conduite actuellement une enquête sur la politique de prescription.

Éric Michon (CGT Culture) demande si l'agent placé en renfort a été formé.

Hans de Klijn (Président du CTS) précise que lorsqu'un dossier de démarrage est envoyé, le premier repérage est effectué au moyen de photos aériennes. S'il s'agit d'un champ, la visite n'est peut-être pas utile. Si le champ présente deux énormes fossés, il peut être nécessaire de se rendre sur place. La visite technique de chantier vise à évaluer la taille des pelles pouvant progresser sur le chantier, à identifier les arbres, à constater si le lieu est clôturé, etc. Voici quel est le contenu des visites réalisées par l'agent en renfort. Ce dernier n'intervient pas en zone urbaine, mais seulement en zone rurale. En outre, l'assistant de prévention, lorsqu'il sera nommé, pourrait également effectuer ces visites. Hans de Klijn (Président du CTS) précise qu'il était absent lorsque cette adaptation provisoire a été instaurée. Il rappelle que l'Établissement ne maîtrise pas le calendrier des appels d'offres. Lorsqu'ils sont 4 à être reçus en une semaine, alors que le Président du Comité Technique et CHSCT est absent pour maladie, les décisions doivent quand même être prises.

Éric Michon (CGT Culture) n'en considère pas moins que les instances représentatives du personnel auraient dû être prévenues.

Gilles Rollier (Sud Culture) considère que l'agent en renfort devient le référent pour le chantier dont il a effectué la visite.

Hans de Klijn (Président du CTS) estime qu'il est nécessaire d'effectuer un choix. La première option consiste à ne pas réaliser la visite. Dans cette hypothèse, les équipements pourraient être inadaptés. La seconde option consiste à faire réaliser la visite, afin d'identifier les éventuelles contraintes : présence d'un portail ou d'une ligne à haute tension, bâtiment à détruire, arbres à abattre, etc. Ces renseignements peuvent être collectés au moyen de photographies. En cas de difficulté, une deuxième visite peut éventuellement être effectuée par l'AST ou le CSP. L'agent en renfort effectue une première visite, afin de prendre connaissance de la configuration du site. Hans de Klijn (Président du CTS) confirme que le référent reste l'AT. Ce dernier, en cas de complication, effectuera lui-même une visite.

Sylvie Mouton-Venault (CGT Culture) revient sur la souffrance au travail des agents administratifs, ayant été mentionnée dans le préambule.

Hans de Klijn (Président du CTS) a été mis en copie d'un courrier adressé au sujet d'un cas dont il avait eu connaissance. Il aurait été préférable, avant d'adresser un courrier à l'Inspection hygiène et sécurité, au Directeur général et à la DRH, de prendre directement contact avec le Directeur interrégional. Hans de Klijn (Président du CTS) assure que la Direction interrégionale travaille sur les problèmes ayant été signalés. S'il peut ignorer certaines situations, il aurait été préférable d'évoquer ces questions dans le cadre du Comité Technique Spécial et du CHSCT Spécial. Les réponses pouvant être apportées dans ce cadre pourraient être plus adaptées que celles qui le seront par le niveau central. Hans de Klijn (Président du CTS) a toujours précisé que la porte de son bureau était ouverte. Quoi qu'il en soit, ce courrier a été envoyé et il reste à attendre ce qui ressortira de l'entretien entre la DRH et la délégation Sud Culture. Hans de Klijn (Président du CTS) conteste le fait que la Direction interrégionale ait « perdu les pédales ». Cela étant, certains points seront effectivement à revoir. Il faut cependant avoir conscience de la difficulté de la situation. La Direction interrégionale n'est pas dimensionnée pour gérer l'activité d'un tel niveau. Des postes clés sont manquants. En outre, les DIT et DICT ont été à l'origine d'une grande « pagaille », sans moyens supplémentaires pour y faire face. À plusieurs reprises, la machine s'est enrayée en Alsace, le travail n'ayant pas été effectué. Hans de Klijn (Président du CTS) rappelle que des points restent à travailler, mais la gouvernance est bel et bien présente, tout en rencontrant des difficultés pour répondre aux demandes qui lui sont soumises. En conclusion, Hans de Klijn (Président du CTS) rappelle qu'il aurait préféré rencontrer les organisations syndicales avant qu'un courrier soit transmis au niveau central.

Gilles Rollier (Sud Culture) indique que ce courrier a été transmis, alors que certaines situations de souffrance ne sont pas nouvelles. Ces situations sont graves et reflètent l'état psychologique général des agents de Grand-Est Sud. Gilles Rollier (Sud Culture) a le sentiment d'une absence de dialogue, que ce soit au sein des instances ou entre la Direction et les agents. Cette situation de dégradation des relations entre les agents s'aggrave. Cela doit amener la Direction interrégionale à prendre les bonnes décisions.

Éric Michon (CGT Culture) comprend que ce courrier ait été diffusé par Sud Culture. Des alertes ont été émises et des courriers ont été transmis, y compris à la Ministre de la Culture et de la Communication. La DRH, au cours d'une réunion, n'est pas parvenue à convaincre les agents du redressement de la situation. Il est donc compréhensible qu'une organisation syndicale émette une telle alerte. La Direction interrégionale est sous-dimensionnée et il est très peu probable que la Direction nationale lui affecte des moyens supplémentaires. La situation temporaire évoquée en début de séance est tout à fait symptomatique de l'Établissement. Disant cela, Éric Michon (CGT Culture) n'incrimine absolument pas la Direction interrégionale, dans la mesure où cette dernière subit les décisions du niveau national. De manière générale, les Directions interrégionales sont sous-dimensionnées.

Éric Michon (CGT Culture) estime que ces problématiques liées à l'insuffisance des effectifs génèrent de la souffrance au travail, comme cela a pu être le cas au sein d'autres structures

publiques : baisse des effectifs, surcroît d'activité et mise en concurrence des structures publiques. Éric Michon (CGT Culture) considère que cette alerte doit être prise au sérieux si l'Établissement ne souhaite pas aller vers de graves problèmes.

Évoquant le dialogue social, Éric Michon (CGT Culture) tient à signaler que le seul dialogue ne palliera pas les manques de personnels.

Hans de Klijn (Président du CTS) pense qu'il aurait été envisageable de faire remonter une alerte conjointe de la Direction interrégionale et des organisations syndicales. C'est pourquoi il aurait souhaité un échange préalable.

Laurent Vaxelaire signale que l'Inspection hygiène et sécurité effectuera des visites au sein de Grand-Est Sud au mois d'avril.

Hans de Klijn (Président du CTS) précise que cette visite se déroulera du 15 au 20 avril.

Isabelle Leroy-Caron (Sud Culture) regrette que cette visite intervienne pendant les vacances scolaires.

Hans de Klijn (Président du CTS) n'est pas décisionnaire sur ce point. Cette visite a pour vocation d'évaluer la manière dont l'hygiène et la sécurité sont prises en compte au sein de toutes les Directions interrégionales. Des entretiens seront réalisés, notamment avec les membres du CHSCT et des agents. Des visites seront effectuées au sein de tous les centres archéologiques et au sein de certains chantiers. Les médecins de prévention seront également rencontrés. Hans de Klijn (Président du CTS) souligne que les visites effectuées peuvent donner lieu, le cas échéant, à des amendes.

Hans de Klijn (Président du CTS) propose de passer à l'instruction des points inscrits à l'ordre du jour.

Point 8 : Notification budget 2013 (pour information)

Point 9 : Point sur l'activité GES (pour information)

Point 10 : Point sur l'emploi (plan de mutation) (pour information)

Les points 8, 9 et 10 sont traités conjointement.

Hans de Klijn (Président du CTS) rappelle que la notification budgétaire en 2012 représentait 10 750 jours-hommes au titre des fouilles, pour un réalisé atteignant finalement 11 950 jours-hommes. Le budget prévisionnel 2013 correspond à 13 260 jours-hommes, dont 13 200 jours-hommes relevant de la Loi de 2003 et 60 jours visant à achever des rapports datant de la période de l'AFAN. Ce budget prévisionnel compte deux parties, que sont les grands travaux d'une part et les opérations courantes d'autre part. Les opérations sont plus importantes que les grands travaux, ce qui signifie que l'activité atteint structurellement un niveau très élevé. Les opérations courantes représentent 7 700 jours-hommes dans le budget prévisionnel 2013. À ce stade, 12 980 des 13 200 jours-hommes sont déjà signés au mois de mars. Entre 2012 et

2013, l'activité de fouille devrait marquer une progression de 23,5 %, soit la plus importante au niveau national. Hans de Klijn (Président du CTS) note donc que toute l'activité pour 2013 est signée, mais une partie de cette activité, notamment les post-fouilles, devrait déborder sur 2014. Il est important de signaler que même le budget 2014 est pratiquement assuré à ce stade.

En termes de diagnostics, la notification budgétaire pour 2012 représentait 5 050 jours-hommes, pour un réalisé à 5 300 jours-hommes. Le budget prévisionnel est notoirement insuffisant, puisque fixé à 4 450 jours-hommes, mais il sera extrêmement difficile d'obtenir davantage de moyens pour les diagnostics. Des choix devront donc être réalisés dans le courant du 2^{ème} semestre.

Laurent Vaxelaire souligne que les retards en matière de diagnostics suscitent le mécontentement des aménageurs. À ce stade, 30 % du budget de diagnostics est engagé.

Hans de Klijn (Président du CTS) évoque le budget de recherche, fixé à 1 866 jours-hommes en 2013. Généralement, le budget de recherche est dépassé. Hans de Klijn (Président du CTS) pense que le réalisé oscillera entre 2 000 et 2 200 jours-hommes, comme cela est le cas chaque année. Pour lui, ce haut niveau d'activité de recherche constitue une satisfaction. Enfin, le budget prévisionnel de valorisation reste stable, à 380 jours-hommes.

Au total, le budget prévisionnel pour l'année 2013 s'établit à près de 20 000 jours-hommes, soit une augmentation de 1 500 jours-hommes par rapport à 2012 et un doublement par rapport à 2003. Le budget total s'établissait alors à 10 600 jours-hommes.

En termes d'effectifs, le budget cible représente 98 ETP en CDI. La Direction interrégionale en compte actuellement 97. Les ETP opérationnels sont au nombre de 18,8 et sont, comme cela a été précisé, insuffisants. En 2012, la notification s'élevait à 18,9 ETP, pour un réalisé à 23 ETP. Cela démontre que le budget cible est insuffisant.

Sylvie Mouton-Venault (CGT Culture) se déclare surprise par les effectifs annoncés. Selon elle, les effectifs ont évolué à la baisse. Le calcul en ETPT fait apparaître une baisse de 11,65 ETPT entre 2011 et 2012. Elle s'étonne du décalage entre le chiffre des effectifs cibles qui restent constants et la réalité de l'effectif, qui lui est en baisse.

Hans de Klijn (Président du CTS) précise que les ETP varient d'une année à l'autre, en fonction notamment de passages à temps partiel et de retours à temps complet. Quoi qu'il en soit, il faut bien faire la différence entre les budgets cibles, définis au niveau national, et la réalité des effectifs.

Gilles Rollier (Sud Culture) s'étonne pour sa part de la stabilité des effectifs cibles en CDI. Dans le même temps, les CDD sont en nombre croissant. Il semblerait que la Direction nationale n'ait pas conscience du caractère structurel du haut niveau de l'activité.

Hans de Klijn (Président du CTS) partage ce point de vue. Voici 2 ans qu'il fait remarquer que Grand-Est Sud se trouve avec plus d'une vingtaine d'ETP en CDD.

Laurent Vaxelaire ajoute que la Direction interrégionale a fait valoir auprès de la Direction nationale que les notifications budgétaires n'étaient pas suffisantes. Le Directeur général, avant l'exercice 2012, était persuadé que Grand-Est Sud n'atteindrait pas cette notification, que l'Interrégion a bien dépassée.

Hans de Klijn (Président du CTS) confirme que voici 2 années consécutives que la Direction interrégionale évalue avec justesse le niveau de l'activité.

Éric Michon (CGT Culture) estime qu'il serait nécessaire de convaincre la DRH de cette réalité. Lors de sa visite, la DRH n'a pas cru au caractère structurel du haut niveau de l'activité en Grand-Est Sud. De retour à Paris, la DRH a ensuite déclaré qu'elle croyait davantage à ce caractère structurel pour d'autres Directions interrégionales. Au total, la Direction nationale semble s'auto-persuader que l'activité n'est pas pérenne en Grand-Est Sud.

Hans de Klijn (Président du CTS) assure une fois encore que la Direction interrégionale n'a de cesse d'essayer de convaincre la Direction nationale à ce sujet. Lors des réunions consacrées aux décisions budgétaires modificatives, il affirme que les notifications sont insuffisantes et que les moyens ne permettent pas de réaliser les opérations contractées. Dès le mois de mars, les opérations signées excèdent le budget ayant été notifié. En 2011 et en 2012, la Direction interrégionale a établi des budgets pertinents et avait raison dans ses échanges avec la Direction nationale. Il faut donc espérer que cette dernière se range enfin aux arguments de Grand-Est Sud.

En termes de dépenses, le ratio de jours-hommes à l'hectare est fixé à 108 euros, en baisse par rapport à 2012. En outre, 6,2 jours-hommes à l'hectare (terrain et poste-fouille compris) sont programmés en 2013. En 2012, le ratio a dépassé les 9 jours-hommes, ce qui s'explique par des superficies particulièrement réduites. Ce type de dépassement peut donc s'expliquer par la nature des opérations réalisées.

Les recettes sont quant à elles estimées à plus de 7 millions d'euros, mais seront plus élevées. En 2012, les recettes n'ont pas atteint le niveau budgété, dans la mesure où de nombreuses opérations ont été lancées entre le 15 octobre et le 15 novembre. Elles n'ont pas pu être prises en compte en termes de facturation à la clôture, effectuée à la fin du mois de novembre. Ainsi, pour l'exercice en cours, 1 million d'euros viendra s'ajouter aux facturations qui seront réalisées au titre de l'année 2013.

Hans de Klijn (Président du CTS) constate au global que le budget est en augmentation, mais sans permettre de régler les difficultés en matière de ressources. En 2013 et 2014, Grand-Est Sud est assuré du plein-emploi, ce qui permettra d'éviter les grands déplacements, sauf pour les agents qui le souhaiteraient.

Hans de Klijn (Président du CTS) aborde la déclinaison régionale du budget :

- Alsace : 1 100 jours-hommes pour le diagnostic et 4 600 jours-hommes pour les fouilles ;

- Franche-Comté : 1 300 jours-hommes pour le diagnostic et 4 300 jours-hommes pour les fouilles ;
- Bourgogne : 1 900 jours-hommes pour le diagnostic et 5 300 jours-hommes pour les fouilles ;
- 250 jours-hommes de diagnostic conservés en réserve.

Les budgets de recherche, de valorisation et de communication ne donnent pas lieu à une déclinaison régionale. Aux mois de mai et de septembre, devraient être actées les décisions modificatives n°1 et n°2. Hans de Klijn (Président du CTS) sera amené, dès le 20 mars, à faire valoir que la dotation en CDD sera insuffisante pour assurer l'activité programmée.

Point 16 : Bilan SGA (pour information)

Hans de Klijn (Président du CTS) propose d'effectuer une présentation orale du bilan relatif au SGA mis en production au mois de novembre 2011 en Grand-Est Sud. En CIF et en Grand Sud-Ouest, cette mise en place a d'abord été catastrophique, à tel point qu'un signalement de danger grave et imminent a été réalisé en Grand Sud-Ouest. Au printemps 2012, un audit sur le SGA a été demandé par le CHSCT Central. Cet audit a été réalisé en début d'année 2013 et a donné lieu à des entretiens individuels et collectifs. Le rapport d'audit doit être présenté au mois d'avril devant le CHSCT Central. Certains bugs ont pu être supprimés grâce à une deuxième vague d'installation. Un travail a par ailleurs été réalisé au sujet de la reprise de données sous format Excel. En pratique, certaines opérations ont été perdues ou se sont retrouvées à un mauvais endroit, avec un mauvais intitulé ou avec une mauvaise codification. Cela étant, cette opération de reprise de données s'est « relativement » bien passée, grâce au travail de la Direction interrégionale. Cette dernière a pour cela effectué un travail colossal de reprise manuelle de la totalité des opérations.

S'agissant de la mise en production, une personne du groupe projet SGA s'est rendue au sein de la Direction interrégionale, afin de former les agents amenés à utiliser l'outil. Hans de Klijn (Président du CTS) note que sur certains points, cette personne ne disposait pas des réponses souhaitées. Un autre formateur, présentant une meilleure maîtrise de l'outil, est ensuite intervenu. Le démarrage est survenu le 16 novembre 2011. Dans un premier temps, Adeline Clerc a assuré l'interface avec Paris, afin de remonter les signalements et de tenter d'améliorer son fonctionnement. Une nouvelle version de l'outil a été déployée au mois de novembre 2012 et a permis de supprimer un certain nombre de bugs. En revanche, les dysfonctionnements relatifs au statut des opérations n'ont pas pu être réglés.

Hans de Klijn (Président du CTS) souligne que le SGA a ensuite été mis en place en Nord-Picardie et en Grand-Ouest. En outre, les Interrégions Grand-Est-Nord et Méditerranée ont suspendu leur projet de mise en place, dans l'attente de la communication du rapport d'audit.

L'outil pose par ailleurs des problèmes en matière de planification. Sur ce point, les utilisateurs présents seront les mieux à même de s'exprimer.

Yves Gourgousse intervient sur l'outil SGA. Il remplit une centaine de cases pour intégrer une opération. Au total, il écrit 8 fois le même code d'opération dans les diverses rubriques. L'objectif du SGA n'est pas atteint, dans la mesure où le suivi global de l'opération et de son évolution n'est pas correct. Aucune statistique ne peut être extraite de l'outil.

Éric Michon (CGT Culture) souligne que le but premier de l'outil vise à faciliter le reporting. Or il ne permet de produire aucune donnée fiable.

Yves Gourgousse estime que l'outil reste une « usine à gaz ». Son utilisation est fatigante. Lorsque l'outil ne présente pas de problème particulier, l'intégration d'une opération nécessite environ 1 heure, contre 15 à 20 minutes avec FileMaker. Yves Gourgousse ajoute que les récents travaux ont permis de passer d'environ 150 à une dizaine de bugs par opération.

Laurent Vaxelaire signale que cet outil ne présente aucune ergonomie. Il a le sentiment que tout est fait pour réduire l'ergonomie et que l'outil a été construit sans aucune connaissance du métier des utilisateurs. Pour chaque opération, il est nécessaire d'ouvrir 5 onglets différents, ce qui renforce les possibilités d'erreur et fait grandir le stress de l'utilisateur. En outre, la recherche d'informations est particulièrement longue et fastidieuse.

Françoise Jeudy (Sud Culture) note pour sa part qu'en l'absence d'Adeline Clerc, les utilisateurs ont été livrés à eux-mêmes et ne bénéficiaient d'aucun soutien.

Anne-Lise Bugnon (Sud Culture) demande s'il existe une hotline pour les utilisateurs.

Laurent Vaxelaire souligne que selon le concepteur, l'Inrap n'est pas dans la logique du produit. Le concepteur estime que le logiciel fonctionne et permet de réaliser des reportings. Les erreurs de saisie possibles sont si nombreuses que les reportings ne sont pas fiables. Cela génère un stress très important pour les utilisateurs.

Françoise Jeudy (Sud Culture) assure que certains bugs sont inexplicables. Des éléments sont renseignés, mais sont ensuite perdus si l'utilisateur ne les enregistre pas. Avec l'outil précédent, l'enregistrement était automatique.

Yves Gourgousse rebondit sur cette remarque, pour souligner qu'il procède sans arrêt à des enregistrements.

Laurent Vaxelaire note que tout logiciel, même basique et gratuit, propose une fonction d'enregistrement automatique. Hélas, cela n'est pas le cas avec le SGA.

Françoise Jeudy (Sud Culture) précise que les utilisateurs prennent des notes sur papier, par crainte de perdre les données.

Françoise Jeudy (Sud Culture) signale que Planisware ne bénéficiera d'aucune amélioration.

Dominique Baudoz le confirme.

Françoise Jeudy (Sud Culture), évoquant ensuite d'autres exemples, insiste sur le fait que les modifications nécessitent de longues manipulations avec le SGA.

Éric Michon (CGT Culture) comprend que cet outil a été mis en place sans avoir été présenté aux utilisateurs. Hélas, il ne sera pas possible de s'en passer, compte tenu du budget ayant été nécessaire pour sa mise en place. Le rapport qui sera présenté au CHSCT Central au mois d'avril devrait être sans appel.

Françoise Jeudy (Sud Culture) observe pour sa part que les formateurs ayant été dépêchés sur place n'avaient pas connaissance des métiers de l'Inrap. Lorsque des questions pratiques leur ont été posées, il est apparu que ces formateurs ne savaient pas comment se monte une opération, ce qui finalement est normal dans le cas d'un formateur externe.

Les différents intervenants continuent à évoquer les divers bugs émaillant l'utilisation du SGA.

En conclusion, Éric Michon (CGT Culture) souligne que le Comité Technique Spécial attend de connaître les résultats de l'audit.

Point divers

Éric Michon (CGT Culture) souhaiterait qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière. Cette question vise les rapports effectués par la concurrence.

Hans de Klijn (Président du CTS) indique qu'en Alsace, les rapports du PAIR sont systématiquement reçus. Le SRA adresse quant à lui les rapports d'ANTEA. En Franche-Comté, voici plusieurs années que l'Inrap demande les rapports de fouille de la concurrence et des services municipaux de Besançon. Seuls les rapports de la concurrence sont transmis. Ce point a récemment été évoqué avec la DRAC.

Laurent Vaxelaire indique pour sa part que le SRA de Bourgogne communique au compte-gouttes les rapports de la concurrence.

Hans de Klijn (Président du CTS) croit savoir que la concurrence accuse un retard important en matière de remise des rapports, et ce d'autant plus que certains de ces rapports sont retoqués par la CIRA.

Éric Michon (CGT Culture) évoque la promesse de changement de zonage que le CRA de Bourgogne a fait à son arrivée.

Laurent Vaxelaire indique que ce travail de modification du zonage est en cours, mais n'est pas encore achevé.

La séance est levée à 16 heures 45.

Le Président
Hans de Klijn



La Secrétaire
Florence Charlane



La Secrétaire adjointe
Sylvie Mouton-Venault

